



Priorités climatiques et industrielles du Green Deal

La concurrence ne peut plus être l'avenir de l'hydroélectricité !

Le Green Deal constitue le nouveau credo de la Commission européenne, avec le climat et la stratégie industrielle érigés en priorité. Mais n'est-ce pas qu'une gigantesque opération de greenwashing politique ? Son positionnement sur l'avenir de l'hydroélectricité sera révélateur.

La priorité climatique doit se traduire dans les faits

Après le GIEC sur l'urgence climatique, c'est au tour de l'agence européenne de l'environnement d'alerter sur les conséquences du réchauffement en Europe d'ici la fin du siècle, avec des événements extrêmes de plus en plus nombreux tels que sécheresses, feux de forêts et inondations des littoraux. L'heure est à la mobilisation générale pour le climat, et non à la concurrence érigée en fin en soi.

Pour la CFE Énergies, le Green Deal européen est non seulement un credo climatique, il est aussi un credo industriel. La stratégie industrielle de la nouvelle Commission promise pour début mars doit donc devenir le cœur du projet européen, loin devant le droit de la concurrence qui a jusqu'ici été la bible de la construction européenne. C'est l'avenir des citoyens européens qui importe, non celui du marché intérieur !

L'approche dogmatique concurrentielle doit être abandonnée

Dans ce contexte, loin de l'approche dogmatique qui a conduit la Commission européenne en avril 2019 à mettre en demeure 8 États-Membres pour des questions de concurrence, l'hydroélectricité s'avère plus que jamais être un enjeu climatique et industriel majeur pour l'Europe. Première des énergies renouvelables bas carbone, l'hydroélectricité sera en effet de plus en plus au cœur de l'enjeu de gestion des ressources en eau d'une Europe qui va faire face à un stress hydrique croissant avec le réchauffement climatique.

Qui plus est, la Commission ne doit pas oublier que l'hydroélectricité est tout autant un enjeu industriel pour l'Europe, de la préservation d'une filière industrielle bas carbone à la compétitivité des prix de l'électricité en passant par la stabilité des réseaux électriques européens.

L'intérêt général des citoyens doit être recherché

Loin d'être un service marchand, l'hydroélectricité relève d'autant plus d'un service d'intérêt général et des biens communs qu'en s'obstinant à y pousser la concurrence, la Commission risque de créer un nouveau type de distorsion en Europe : les pays en détresse hydrique et les autres, poussant ainsi à des délocalisations de populations ou d'entreprises pour in fine devoir créer un nouvel instrument financier visant à combler ce déséquilibre entre les territoires. Après le FEDER, le FEDEAU ?

Dès lors, la CFE Énergies défend que l'hydroélectricité soit plus que jamais un outil d'intérêt général au cœur de la résilience électrique, climatique et hydrique de l'Europe. Le Gouvernement français ne dit pas autre chose par la voix de son Premier Ministre, de sa Ministre de la Transition Écologique et Solidaire ou du CGEDD (Conseil général de l'environnement et du développement durable) dans un retour d'expérience sur la sécheresse de 2019.

À la veille de communications importantes, la Commission européenne ne peut plus se payer de mots, sauf à résumer son Green Deal à une gigantesque opération de greenwashing politique. La CFE Énergies lui demande donc de mettre sa vision sur l'avenir de l'hydroélectricité européenne en cohérence avec les priorités de son Green Deal.

Contact presse : Alexandre GRILLAT - alexandre.grillat@cfe-energies.com